



## COMPTE-RENDU SEANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 2018

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 25 janvier 2018.

Décide :  
à l'unanimité des membres présents

### Approbation du procès-verbal du 25 janvier 2018

### Débat d'orientation budgétaire

#### Compte Administratif 2017 - Chambre funéraire

D'accepter le compte administratif 2016 concernant la chambre funéraire.

#### Jury de concours - Validation des candidats

De retenir les trois derniers candidats et à poursuivre la procédure :

- DYNAMO / SC France / BICOME / BARTHES BUREAU D'ETUDES BOIS / SCP Acoustique situé 1A avenue Gabriel Lippmann - 57970 YUTZ
- A. CONCEPT / OMNITECH SAS / SOGÉCLI / VENATHEC SAS situé 16 bis rue Oberlin - 54000 NANCY
- URBANE KULTUR / BATISERF INGENIERIE / BET GILBERT JOST / ECONOA / EURO SOUND PROJECT situé 22 rue la Fayette - 67100 STRASBOURG

#### Chasse communale - Changement de secrétariat

D'allouer pour la période 2015-2024 :

- Une indemnité pour Monsieur le Percepteur s'élevant à 2 % sur le montant à répartir entre les propriétaires et 2 % sur le montant effectivement réparti,
- Une indemnité pour l'Adjointe Administratif représentant 4 % du montant à répartir entre les propriétaires.

#### Fonds de Solidarité Logement Conseil Départemental de la Moselle - Participation communale 2017

D'attribuer la contribution de la commune au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) à hauteur de 0,30 € par habitant soit pour 2017 :  $7\,258 \times 0,30 = 2\,177,40$  €.

#### Subventions aux associations - Aide à la licence

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant	VOTE
6574	Judo Club Guénange	aide à la licence	1 495 €	Unanimité
6574	Office des Sports	Remise des médailles aux sportifs méritants	1200 €	Unanimité
<b>TOTAL</b>			<b>2 695 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2 695 €</b>	

**Subventions scolaires**  
D'appliquer ledit dispositif.

**ECOLES PRIMAIRES**

IMPUTATION Ecoles Primaires	2016	2017	2018	Ste Scholastique		St Matthieu	
				225	élèves	162	élèves
						24	élèves (ULIS)
				9	classes	7	classes
						2	classes (ULIS)
<b>6067</b>							
crédit par élève (fourn., manuel, CD Rom)	22,35 €	24,50 €	22,00 €	4 950,00 €		3 564,00 €	
crédit par élève (fourn.consomposables cartable)			11,00 €	2 475,00 €		1 782,00 €	
crédit total par élève			33,00 €	7 425,00 €		5 346,00 €	
ULIS-St Matthieu	33,07 €	35,00 €	43,50 €			1 044,00 €	
				7 425,00 €		6 390,00 €	
<b>6574</b>							
Subvention p/classe + aide aux familles/élève	57,57€ + 10,55€/él	63,00€ + 11,50€/él	63,00€ + 3,00€/él	1 242 €		1 125 €	
subv. Affranchissement p/école	70,74 €	75,00 €	75,00 €	75 €		75 €	
Subv.de fonctionnement RASED	626,16 €	680,00 €	680,00 €	680 €			
Subvention matériel RASED	626,16 €	680,00 €	680,00 €	680 €			
				2 677 €		1 200 €	
				10 102 €		7 590 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>ECOLES PRIMAIRES</b>	<b>2018</b>
Abonnement Internet + Téléphone / école	<b>pris en charge par la mairie</b>
Photocopies (ajout d'une photocopie/jour/élève pour les travaux administratifs)	<b>Quota de 3 photocopies/j/élève à raison de 180j/an</b>
Tarif/copie supplémentaire HT en euro	<b>0,00888/copie</b>

**ECOLES MATERNELLES**

IMPUTATION Ecoles Maternelles	2016	2017	2018	Clair matin		Capucines		Saint Matthieu	
				79	élèves	72	élèves	74	élèves
				3	classes	3	classes	3	classes
<b>6067</b>									
par élève	20,38 €	21,50 €	21,50 €		1 699 €		1 548 €		1 591 €
					1 699 €		1 548 €		1 591 €
<b>6574</b>									
Subvention p/classe	57,75 €	63,00 €	63,00 €		189 €		189 €		189 €
Subv. Affranchissements	70,74 €	75,00 €	75,00 €		75 €		75 €		75 €
par école					264 €		264 €		264 €
<b>6574</b>					690 €				690 €

Subvention spécifique par classe	221,73 €	230,00 €	230,00 €			
<b>TOTAL GENERAL</b>				2 653 €	1 812 €	2 545 €

<b>ECOLE MATERNELLES</b>	<b>2018</b>
Abonnement Internet + Téléphone / école	<b>pris en charge par la mairie</b>
Photocopies(ajout d'une photocopie/jour/élève pour les travaux administratifs)	Quota de 3 photocopies/jour/élève  à raison de 180j/an
Tarif/copie supplémentaire HT en euro	0,00888/copie

Année scolaire	Classe découverte Montant maximum pour la scolarité élémentaire	Sortie pédagogique hors départements lorrains	Sortie pédagogique dans les départements lorrains
2016/2017	58,00 € par élève	13,00 € par élève	5,00 € par élève
2017/2018	58,00 € par élève	13,00 € par élève	5,00 € par élève

### **Désignation des représentants de la ville au sein d'AP SIS EMERGENCE**

De désigner une personne mandatée titulaire et un suppléant afin de représenter la ville au sein de cette association :

- Monsieur BELKACEM Smaïl, Titulaire
- Madame CEDAT-VERGNE Nathalie, Suppléante

### **Modification du tableau des effectifs**

- d'adopter les propositions du maire,
- de modifier ainsi le tableau des emplois (en annexe de la présente délibération),
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**A 19 voix pour et 6 abstentions**

### **Compte Administratif 2017 - Guénange - Affectation du résultat de l'exercice**

D'accepter le compte administratif 2016 concernant la ville.

Le Maire,  
Jean-Pierre LA VAULLÉE